



MonAulnay.com

Le blog sur Aulnay-sous-Bois (93600)

Aulnay-sous-Bois, le 12 février 2025

Procès pour dénonciation calomnieuse : MonAulnay.com fait appel de la relaxe de Bruno Beschizza et relance une souscription

Une décision ressentie comme injuste

Aujourd'hui, la 10e chambre du Tribunal de Paris a prononcé la relaxe de Bruno Beschizza dans le procès pour dénonciation calomnieuse que nous avons intenté contre lui.

Nous avons le sentiment d'une décision profondément injuste. Le juge a longuement insisté sur le fait que cette décision repose uniquement sur un point de droit précis, après de longs débats. Selon la décision, qui a semblé difficile à être prise, l'infraction ne serait pas suffisamment caractérisée du point de vue du droit.

Nous portons l'affaire en cour d'appel

Dès demain, notre avocat déposera un appel. Nous n'avons pas d'autre choix. Non seulement parce que gagner ce procès est le seul moyen d'empêcher M. Beschizza de continuer à nuire à notre rédacteur et sa famille (après 8 ans et demi de procédures, des dizaines de milliers d'euros dépensés, et des [pressions physiques](#) [1]), mais aussi et surtout parce que c'est notre seul espoir de faire renaître la démocratie locale, étouffée par des années de procédures-bâillons dans notre ville (des procès continuels malgré [17 défaites consécutives de la mairie](#) [2]).

Nous relançons une souscription

En tant que citoyens et rédacteurs bénévoles pour une information locale, nous tenons à pouvoir regarder nos enfants dans les yeux. C'est pourquoi nous avons décidé, sans hésitation, de faire appel, même si cela implique un nouveau risque financier. En effet, notre seul recours est la justice, car nous ne disposons ni des relations ni des moyens financiers illimités de Bruno Beschizza, dont le cabinet d'avocats bénéficie de 1,56 million d'euros de marchés publics à Aulnay-sous-Bois.

Ainsi, nous relançons une souscription auprès des lecteurs pour financer le futur procès. Si vous souhaitez contribuer, merci de nous envoyer vos promesses de don à l'adresse suivante : contact@monaulnay.com. Nous vous enverrons rapidement les détails pratiques.

Hervé Suaudeau, Jean-Louis Karkides
Rédacteurs au blog citoyen MonAulnay.com

[1] <https://monaulnay.com/2022/03/bruno-beschizza-est-definitivement-deboute-dans-sa-plainte-contre-notre-expression-systeme-mafieux.html>

[2] <https://monaulnay.com/2023/09/17e-defaite-judiciaire-de-la-mairie-le-tribunal-pointe-la-desinvolture-de-la-procedure-baillon-contre-nos-articles-evoquant-les-enquetes-pour-corruption-qui-ont-vise-le-cabinet-du-maire.html>